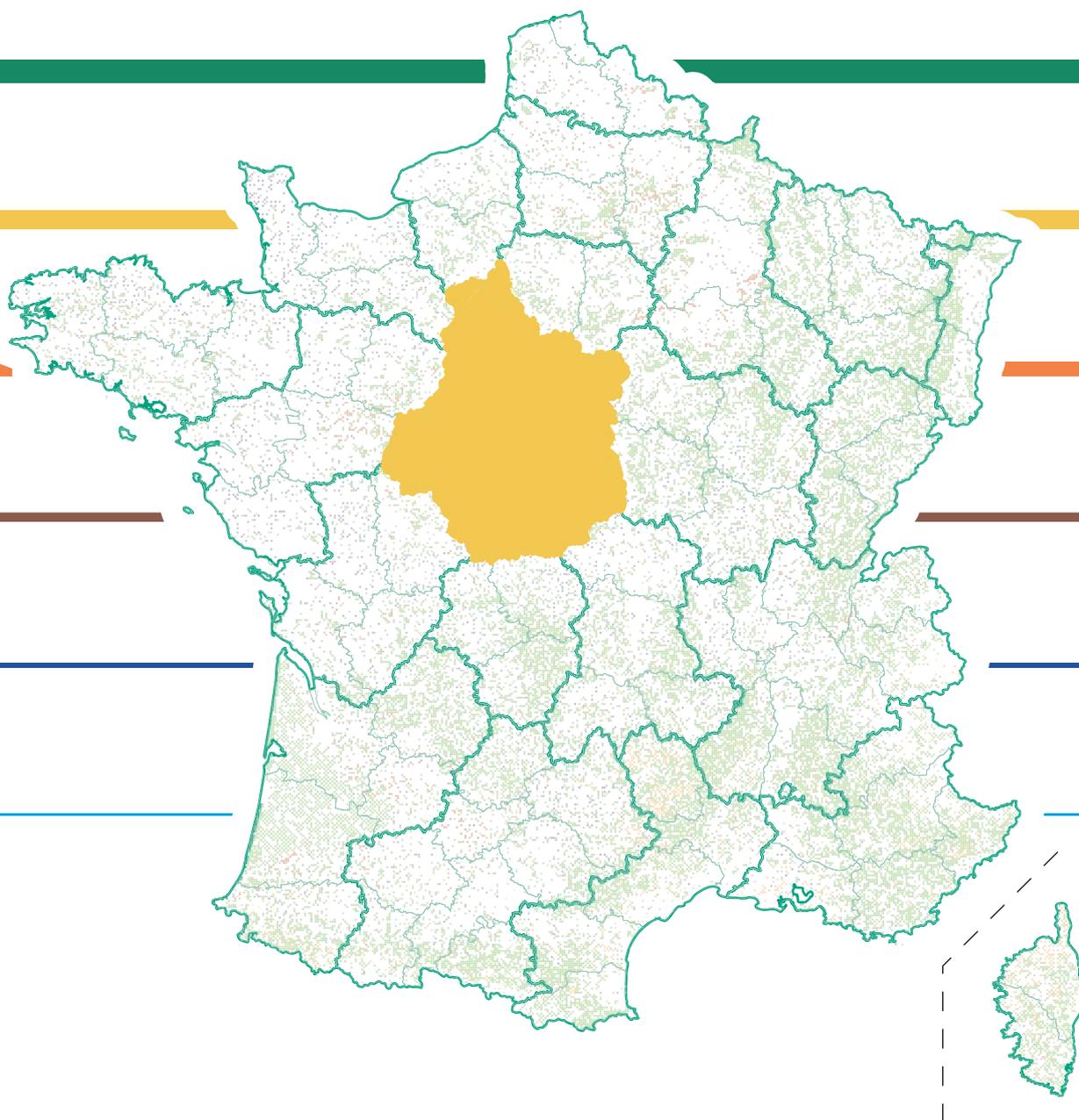


La forêt française

Les résultats issus des campagnes d'inventaire 2005 à 2009

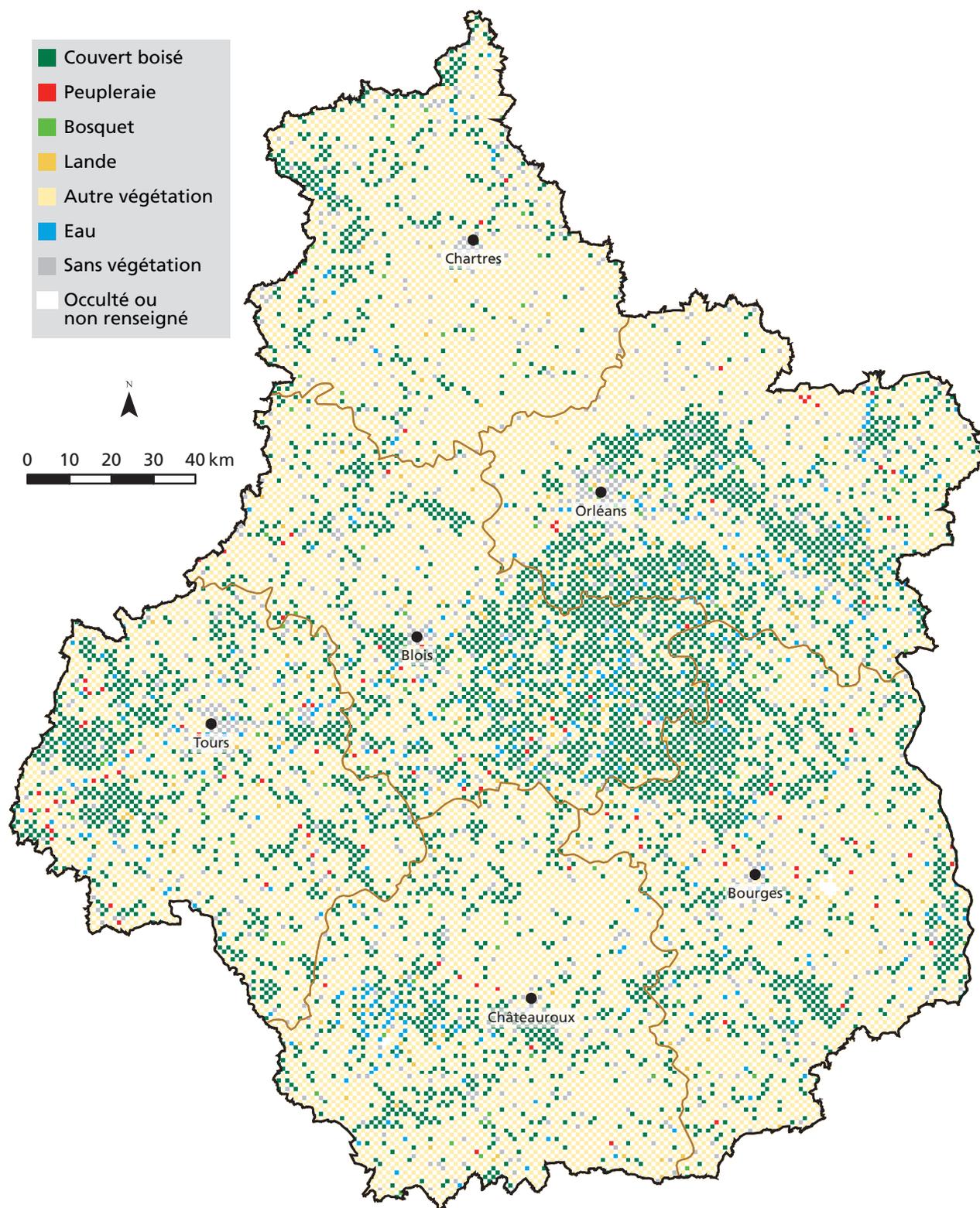
Les résultats pour la région
Centre



Sommaire

	Page
1 La région Centre	5
1.1 Généralités	5
1.2 Différents types de forêt	6
2 Répartition des forêts par couverture du sol	7
3 Bois vivant sur pied en forêt	8
3.1 Volume de bois	8
3.1.1 Volume total de bois	8
3.1.2 Volume de bois des principales essences	10
3.1.3 Catégorie de dimension des arbres	11
3.1.4 Qualité du bois	13
3.2 Surface terrière	14
3.2.1 Surface terrière estimée	14
3.2.2 Production de surface terrière	16
4 Gestion de la forêt	18
4.1 Distance de débardage	18
4.2 Exploitabilité	20
5 Diversité de la forêt	22
5.1 Composition du couvert	22
5.1.1 Surface de forêt par essence principale	22
5.1.2 Nombre d'essences dans la strate recensable	24
5.1.3 Importance relative des essences dans les peuplements mélangés	26
5.2 Richesse en espèces	27
5.2.1 Arbres	27
5.2.2 Arbustes	27

Fig. 1 : Occupation du sol déterminée par photo-interprétation ponctuelle



N.B. : Le cartogramme présente les données de cinq campagnes d'inventaire sur une grille couverte en dix ans, ce qui explique qu'une maille sur deux est blanche (non renseignée) et que l'ensemble donne une impression de damier. La maille est carrée et couvre 1 km². De manière simplifiée, la valeur sur le point photo-interprété est affectée à toute la maille.

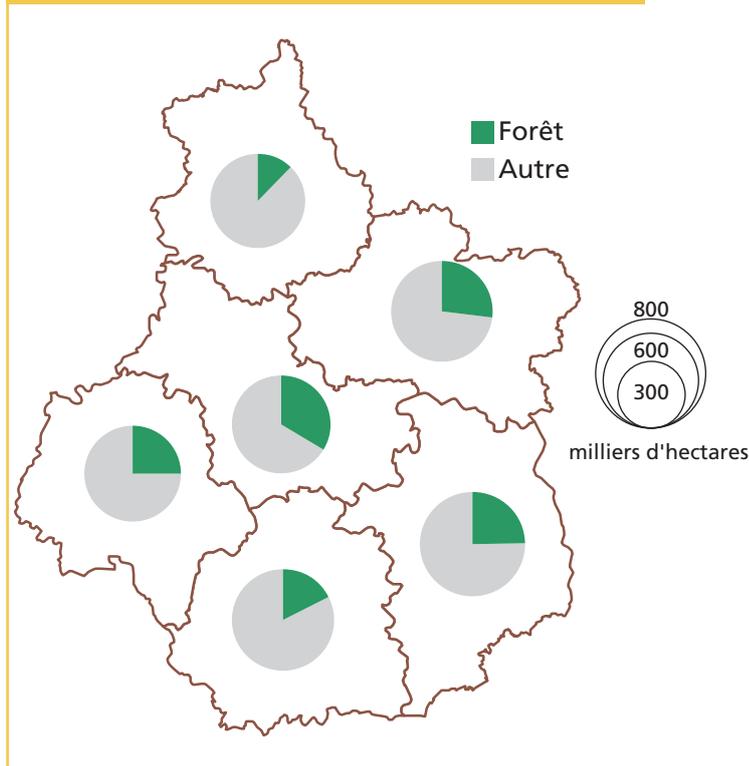
1 La région Centre

1.1 Généralités

La région Centre est la quatrième région métropolitaine en termes de superficie. Les six départements qui la composent ont des surfaces totales relativement proches bien que celle-ci soit plus faible pour l'Eure-et-Loir. Le taux moyen de boisement de la région est de 24 %, soit moins que la moyenne nationale (29,2 %). Mais ce chiffre cache des situations contrastées d'un département à l'autre, allant de 12 % en Eure-et-Loir à 34 % dans le Loir-et-Cher.

La région est bien connue pour la fertilité des sols de la Beauce, couvrant plus de 600 000 ha que l'on retrouve en Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et plus partiellement dans le Loiret, mais aussi pour ses zones forestières ou humides comme la Sologne, couvrant environ 500 000 ha situés dans le Loir-et-Cher et en partie dans le Cher et le Loiret.

Fig.2 : Surface de la forêt et des autres territoires



Tab.1 : Surface de la forêt et des autres territoires

Territoire	Forêt 1 000 ha	Taux de boisement %	Bosquet lande et eau 1 000 ha	Autre végétation 1 000 ha	Sans végétation 1 000 ha	Occulté 1 000 ha	Total 1 000 ha
Cher	182 ± 8	25	<i>n.s.</i>	501 ± 10	33 ± 5	<i>n.s.</i>	730
Eure-et-Loir	74 ± 6	12	<i>n.s.</i>	486 ± 7	28 ± 5	0	594
Indre	122 ± 7	18	<i>n.s.</i>	522 ± 10	27 ± 6	<i>n.s.</i>	690
Indre-et-Loire	155 ± 7	25	19 ± 5	399 ± 9	42 ± 6	<i>n.s.</i>	616
Loir-et-Cher	217 ± 8	34	29 ± 6	364 ± 9	32 ± 5	0	642
Loiret	184 ± 8	27	25 ± 6	426 ± 10	46 ± 6	0	681
Centre	932 ± 18	24	113 ± 13	2 698 ± 22	209 ± 13	<i>n.s.</i>	3 953

La part relative des terres agricoles par rapport à la surface totale régionale atteint les deux tiers, pour une fourchette allant d'environ 56 % en Loir-et-Cher à 82 % en Eure-et-Loir.

Les bosquets et les landes occupent à peine 1 % de la région. Les trois quarts se trouvent dans le Loir-et-Cher, le Loiret et l'Indre-et-Loire.

La superficie des eaux continentales s'élève à 69 000 ± 9 000 ha, soit 2 % du territoire régional. Le Loir-et-Cher et le Loiret en apportent 45 % à eux seuls. Si l'on ajoute l'Indre, l'Indre-et-Loire et le Cher nous atteignons plus de 95 % du total.

209 000 hectares sont « sans végétation », essentiellement des sols artificialisés, ce qui représente seulement 5 % de la région.

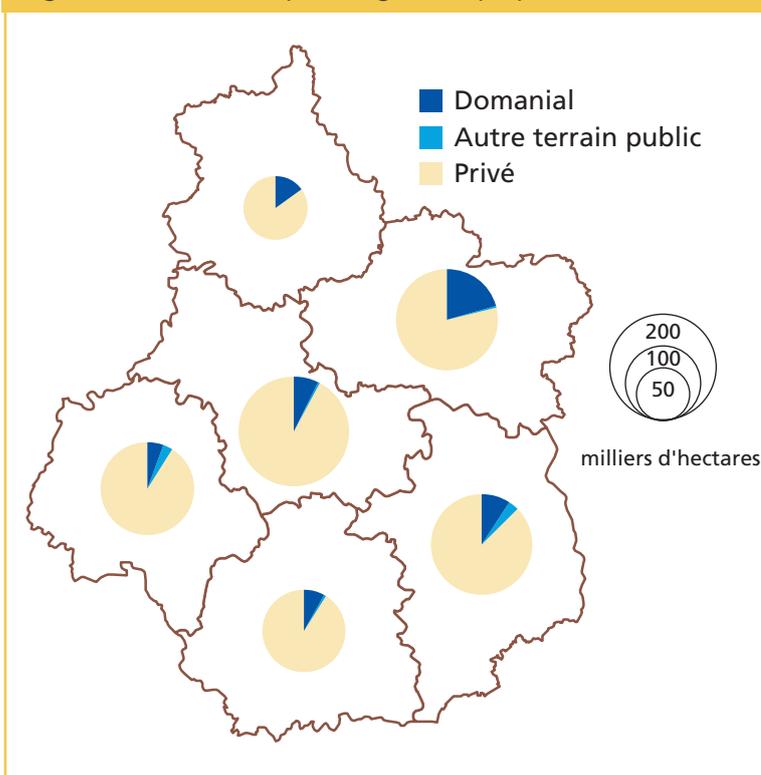
1.2 Différents types de forêt

Tab. 2 : Surface de forêt par catégorie de forêt

Territoire	Toute la forêt	Forêt de production	
		Surface	Part dans l'ensemble de la forêt
	1 000 ha	1 000 ha	%
Cher	182 ± 8	181 ± 8	99
Eure-et-Loir	74 ± 6	73 ± 6	99
Indre	122 ± 7	121 ± 7	100
Indre-et-Loire	155 ± 7	153 ± 8	99
Loir-et-Cher	217 ± 8	215 ± 8	99
Loiret	184 ± 8	183 ± 8	100
Centre	932 ± 18	926 ± 18	99

N.B. : En région Centre, la surface de forêt de production inventoriée et la surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée sont égales. Les « autres forêts » sont rares et leur surface n'est pas significative.

Fig.3 : Surface de forêt par catégorie de propriété



La surface totale de la forêt de la région Centre est de 932 000 ± 18 000 ha. À 99 %, il s'agit d'une forêt de production ce qui est bien supérieur à la moyenne nationale de 95 %. Deux départements avoisinent même les 100 %, l'Indre et le Loiret.

La forêt privée représente 816 000 ± 19 000 ha, soit 88 % de la forêt régionale.

Entre la Loire et le Cher, la forêt de Sologne constitue le deuxième plus important massif forestier de France.

La forêt d'Orléans dont la superficie totale est de 50 000 ha, comprend aussi la plus vaste forêt domaniale de France métropolitaine avec 35 000 ha. Elle comprend trois grands massifs reliés entre eux par des forêts privées.

La forêt publique est essentiellement domaniale. Parmi les plus importantes, nous trouvons également les forêts de Châteauroux (5 200 ha), de Blois, de Boulogne, de Chinon en partie domaniale, de Dreux, de La Motte-Beuvron en partie domaniale, de Loches, de Montargis, de Montrichard, de Russy, de Vierzon et de Vouzeron.

Tab. 3 : Surface de forêt par catégorie de propriété

Territoire	Surface		Total
	Public	Privé	
	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Cher	23 ± 2	159 ± 8	182 ± 8
Eure-et-Loir	n.s.	62 ± 7	74 ± 6
Indre	n.s.	111 ± 8	122 ± 7
Indre-et-Loire	n.s.	141 ± 8	155 ± 7
Loir-et-Cher	17 ± 1	199 ± 7	217 ± 8
Loiret	39 ± 1	145 ± 8	184 ± 8
Centre	116 ± 8	816 ± 19	932 ± 18

2 Répartition des forêts par couverture du sol

En région Centre, 95 % des forêts sont des forêts fermées, dont le taux de couvert est supérieur ou égal à 40 %. Ceci est au-dessus de la moyenne nationale de 92 %.

Les variations d'un département à l'autre sont faibles.

L'Eure-et-Loir se distingue par un taux un peu plus élevé (98 %), mais sur des surfaces plus faibles, et l'Indre-et-Loire avec un taux un peu plus faible (93 %).

Les forêts ouvertes couvrent 25 000 ± 7 000 ha et les peupleraies 18 000 ± 5 000 ha.

Tab. 4 : Surface de forêt par couverture du sol

	Toute la forêt	dont forêt fermée	Taux de forêt fermée
<i>Territoire</i>	<i>1 000 ha</i>	<i>1 000 ha</i>	<i>%</i>
Cher	182 ± 8	174 ± 9	96
Eure-et-Loir	74 ± 6	72 ± 6	98
Indre	122 ± 7	116 ± 7	95
Indre-et-Loire	155 ± 7	144 ± 8	93
Loir-et-Cher	217 ± 8	206 ± 8	95
Loiret	184 ± 8	177 ± 9	96
Centre	932 ± 18	889 ± 19	95

3 Bois vivant sur pied en forêt

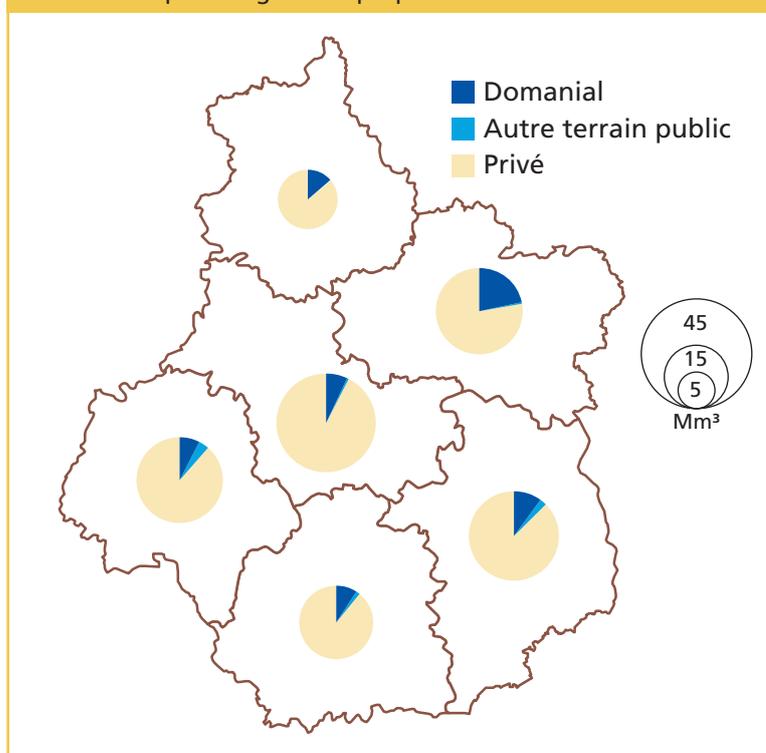
3.1 Volume de bois

3.1.1 Volume total de bois

Tab.5 : Volume de bois sur pied en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
<i>Territoire</i>	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Cher	4 ± 1	26 ± 3	30 ± 3
Eure-et-Loir	2 ± 1	11 ± 2	13 ± 2
Indre	2 ± 1	18 ± 3	20 ± 3
Indre-et-Loire	3 ± 1	24 ± 3	27 ± 3
Loir-et-Cher	3 ± 1	34 ± 3	36 ± 3
Loiret	6 ± 1	22 ± 3	28 ± 3
Centre	20 ± 3	135 ± 7	155 ± 7

Fig. 4 : Volume de bois sur pied en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété



Le volume total de bois vivant sur pied de la région Centre est estimé à 155 millions de mètres cubes (Mm³) ce qui représente 6,5 % du volume total de bois sur pied de France métropolitaine et place la région en huitième position.

87 % de ce volume se trouve en forêt privée ce qui est très supérieur à la moyenne nationale (71 %). Ce taux s'élève à 92 % dans le Loir-et-Cher, 89 % dans l'Indre et l'Indre-et-Loire tandis qu'il s'abaisse à 85 % en Eure-et-Loir et est juste à la moyenne régionale dans le Cher.

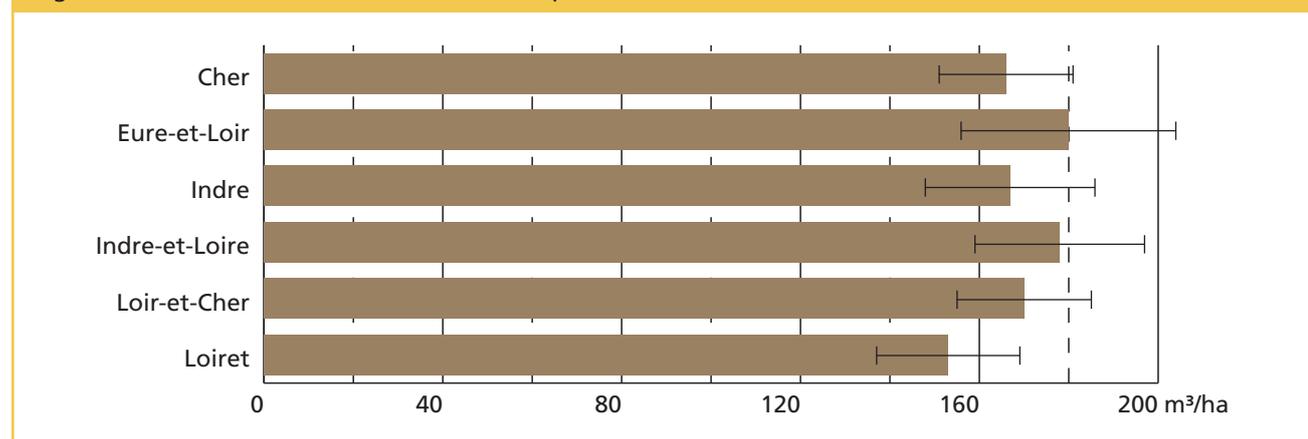
Le Loiret se distingue par sa part de volume sur pied en forêt publique plus élevée ; elle atteint 22 % tout en restant inférieure au pourcentage moyen national de 29 %. Ainsi, 31 % de la forêt publique régionale se situe dans ce département.

Les volumes provenant des forêts publiques autres que domaniales représentent moins de 4 Mm³ pour l'ensemble de la région.

Tab. 6 : Volume à l'hectare de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
<i>Territoire</i>	<i>m³/ha</i>	<i>m³/ha</i>	<i>m³/ha</i>
Cher	169 ± 45	166 ± 15	166 ± 15
Eure-et-Loir	158 ± 63	183 ± 26	180 ± 24
Indre	188 ± 61	164 ± 20	167 ± 19
Indre-et-Loire	219 ± 51	174 ± 20	178 ± 19
Loir-et-Cher	161 ± 55	170 ± 15	170 ± 15
Loiret	161 ± 38	150 ± 17	153 ± 16
Centre	174 ± 22	167 ± 7	168 ± 7

Fig. 5 : Volume à l'hectare de bois en forêt de production inventoriée



Le volume moyen à l'hectare des forêts de la région Centre est de $168 \pm 7 \text{ m}^3/\text{ha}$ ce qui est supérieur à la moyenne nationale de $157 \pm 2 \text{ m}^3/\text{ha}$. Mais, on note des écarts entre les départements et les types de propriétés.

Le volume moyen de la forêt privée ($167 \pm 7 \text{ m}^3/\text{ha}$) est quasiment égal à la moyenne régionale, tandis que le volume moyen de la forêt publique atteint $174 \pm 22 \text{ m}^3/\text{ha}$ (mais avec des variations fortes) ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale de cette catégorie de propriété.

L'Eure-et-Loir se caractérise par un volume moyen élevé en forêt privée, $183 \pm 26 \text{ m}^3/\text{ha}$, mais sur des surfaces faibles tandis que la forêt publique de l'Indre-et-Loire présente un important capital sur pied en atteignant un volume moyen de $219 \pm 51 \text{ m}^3/\text{ha}$ mais de même sur une très faible surface. Une nouvelle fois, le Loiret se distingue des autres départements ; le volume moyen de sa forêt privée y est plus faible que partout ailleurs, $150 \pm 17 \text{ m}^3/\text{ha}$, à peine supérieur à la moyenne nationale de $149 \pm 3 \text{ m}^3/\text{ha}$.

3.1.2 Volume de bois des principales essences

Tab.7 : Volume de bois sur pied en forêt de production inventoriée par essence et par catégorie de propriété

Essence	Public Mm ³	Privé Mm ³	Total Mm ³
Chêne pédonculé	2 ± 1	34 ± 3	36 ± 3
Chêne rouvre	12 ± 3	36 ± 4	49 ± 5
Châtaignier	n.s.	7 ± 2	7 ± 2
Charme	1 ± ε	7 ± 1	8 ± 1
Autres feuillus	2 ± 1	24 ± 2	25 ± 3
Tous feuillus	17 ± 3	108 ± 7	125 ± 7
Pin maritime	n.s.	7 ± 2	8 ± 2
Pin sylvestre	2 ± 1	12 ± 2	14 ± 2
Pin laricio	n.s.	5 ± 2	6 ± 2
Autres conifères	n.s.	3 ± 1	3 ± 1
Tous conifères	4 ± 1	27 ± 4	30 ± 4
Toutes essences	20 ± 3	135 ± 7	155 ± 7

ε : < 0,5 Mm³

Les 125 Mm³ provenant des feuillus représentent 80 % du volume sur pied de la région, pour une moyenne nationale à 64 %. Le chêne rouvre et le chêne pédonculé fournissent à eux seuls les deux tiers du volume des feuillus, laissant loin derrière le charme et le châtaignier qui y participent pour 6 % chacun.

Les 30 Mm³ provenant des conifères représentent 20 % du volume sur pied régional. 46 % du volume est fourni par le pin sylvestre, très majoritairement présent en forêt privée (83 %). Les pins maritime et laricio se partagent largement le reste du volume,

les autres conifères étant très peu représentés (9 % du volume des conifères).

Les petits volumes de la forêt publique limitent le nombre des essences dont le volume est significatif, particulièrement pour les conifères. Seul le chêne rouvre représente un volume conséquent.

Avec environ 20 % de conifères, la répartition entre conifères et feuillus est peu différente entre forêt privée et forêt publique. Les conifères représentent 36 % au niveau national.

Fig. 6 : Volume de bois sur pied en forêt de production inventoriée par essence

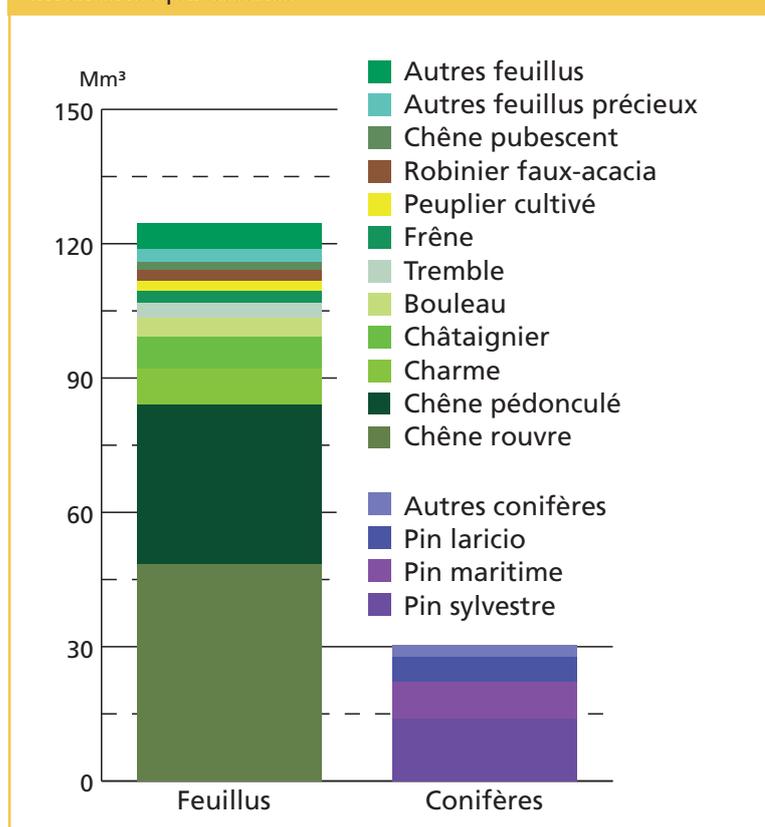
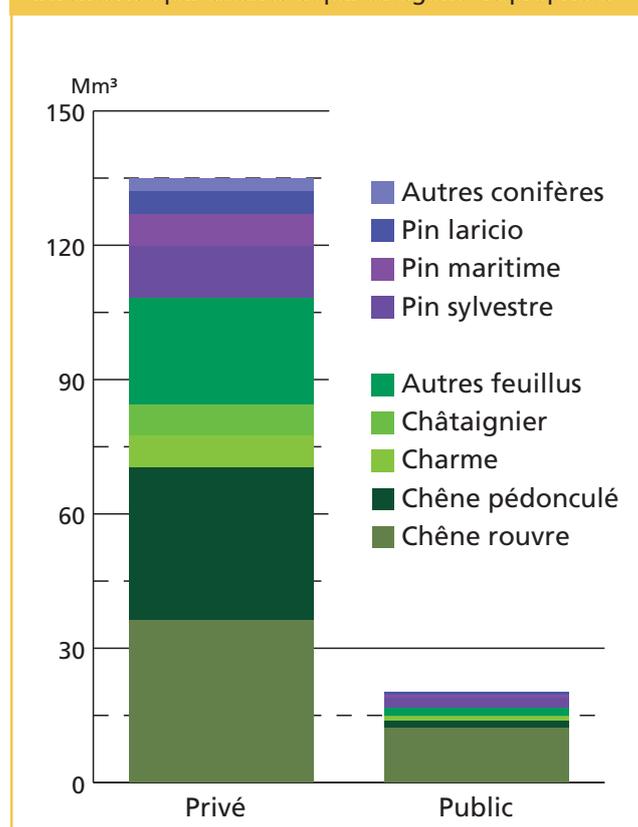


Fig. 7 : Volume de bois sur pied en forêt de production inventoriée par essence et par catégorie de propriété



3.1.3 Catégorie de dimension des arbres

Les moyens bois sont la classe de volume la plus importante avec 47 % du total, mais ce chiffre est inférieur à la moyenne nationale (52 %). Les gros et très gros bois représentent 25 % du volume soit un peu plus qu'au niveau national (23 %). Les petits bois fournissent 28 % du volume sur pied soit également un peu plus qu'au niveau national.

Le volume des feuillus est constitué de 30 % de petits bois, 43 % de moyen bois et 27 % de gros et très gros bois.

Celui des conifères se répartit entre 18 % de petits bois, 63 % de moyen bois et 19 % de gros et très gros bois.

Le volume des bois moyens des feuillus représente 74 % du volume total des bois moyens. Les chênes rouvre et pédonculé fournissent plus de la moitié (54 %) du volume des bois moyens, tandis que la première essence de conifères, le pin sylvestre, n'en fournit que 13 %.

Les feuillus, toutes essences confondues, représentent 85 % des gros et très gros bois et sont le fait de deux essences : le chêne rouvre et le chêne pédonculé (46 % et 33 % du volume des gros et très gros bois). 87 % des petits bois proviennent des feuillus. Mais dans cette catégorie, 30 % des petits bois proviennent de la catégorie « autres feuillus » soit à peine moins que les chênes rouvre et pédonculé réunis (33 %).

Tab. 8 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par essence et par catégorie de dimension

Essence	Petit bois	Moyen bois	Gros et Très gros bois	Total
	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pédonculé	6 ± 1	17 ± 2	13 ± 1	36 ± 3
Chêne rouvre	8 ± 1	23 ± 2	18 ± 2	49 ± 5
Châtaignier	4 ± 1	3 ± 1	n.s.	7 ± 2
Charme	7 ± 1	1 ± ε	n.s.	8 ± 1
Autres feuillus	13 ± 1	11 ± 1	2 ± 1	25 ± 3
Tous feuillus	38 ± 3	54 ± 3	33 ± 3	125 ± 7
Pin maritime	1 ± ε	5 ± 1	3 ± 1	8 ± 2
Pin sylvestre	2 ± 1	10 ± 2	2 ± ε	14 ± 2
Pin laricio	2 ± 1	3 ± 1	n.s.	6 ± 2
Autres conifères	ε	2 ± 1	1 ± 1	3 ± 1
Tous conifères	5 ± 1	19 ± 3	6 ± 1	30 ± 4
Toutes essences	43 ± 3	73 ± 4	39 ± 3	155 ± 7

ε : < 0,5 Mm³

Fig. 8 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par essence et par catégorie de dimension

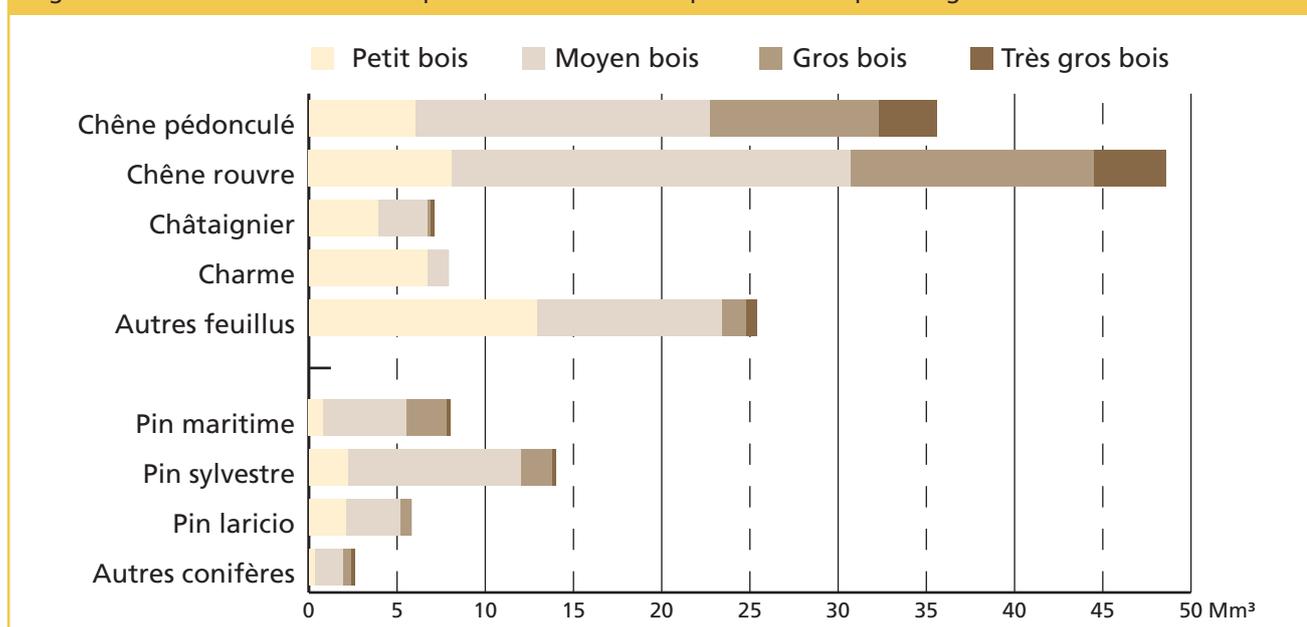
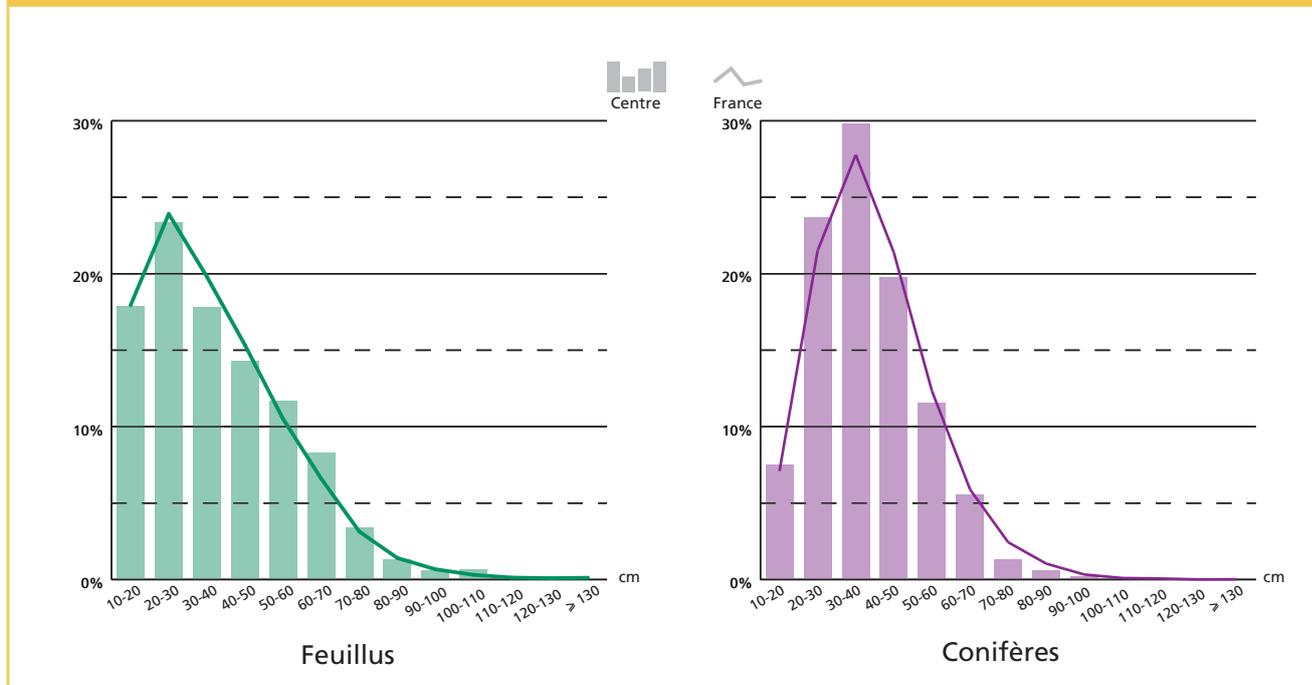


Fig. 9 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par groupe d'essences et par classe de diamètre



La répartition des classes de diamètre des feuillus est très proche de la répartition nationale. La classe la plus représentée est la classe 20-30 cm. On note une légère sur-représentation des classes 50-60 cm et 60-70 cm.

La répartition des classes de diamètre des conifères est également proche de la répartition nationale, avec toutefois une légère sur-représentation des classes 20-30 cm et 30-40 cm et une sous-représentation des classes 70-80 cm et 80-90 cm.

3.1.4 Qualité du bois

L'IFN répartit le volume de bois sur pied selon un classement qui lui est propre (cf. définition dans le tome méthodologique). La qualité bois d'œuvre correspond aux qualités 1 et 2 réunies.

La qualité 1 représente 4 ± 1 Mm³ soit 2,5 % du volume total (un peu moins qu'au niveau national), dont 3 Mm³ proviennent des feuillus, essentiellement des chênes rouvre et pédonculé.

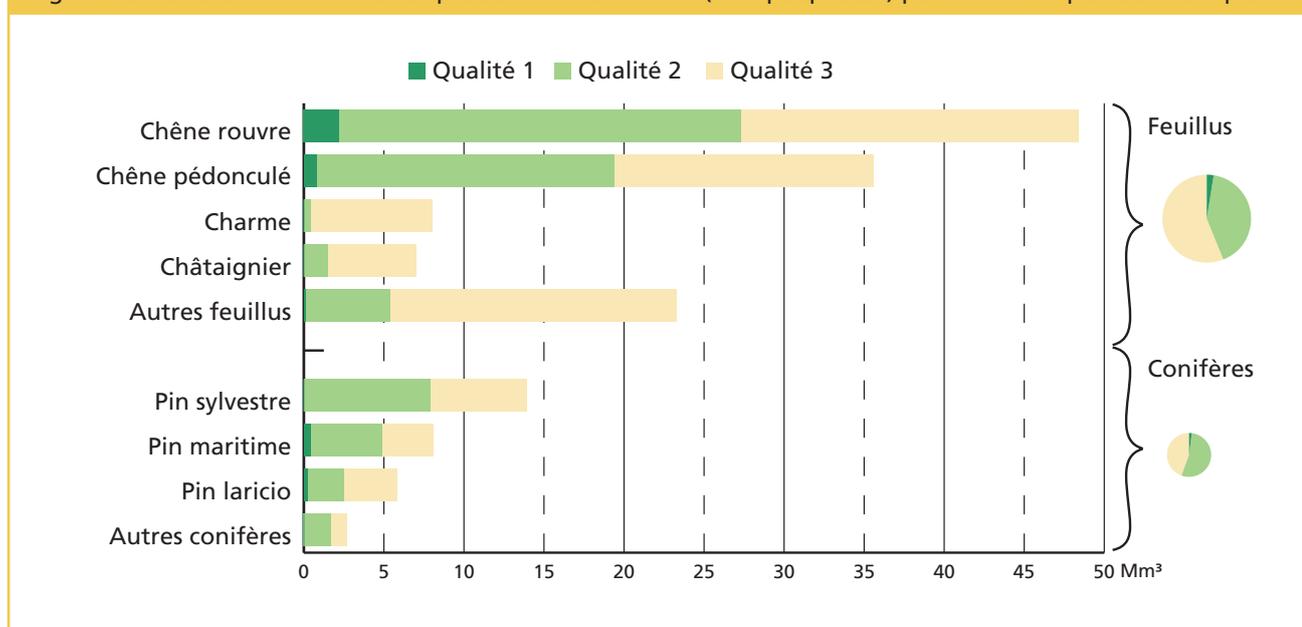
La qualité 3 représente 53 % du volume de la région ce qui est supérieur à la moyenne nationale (46 %). Les feuillus fournissent 84 % des bois de qualité 3.

C'est la catégorie la plus représentée des feuillus, 56 % du total des feuillus.

Les conifères présentent une qualité meilleure puisque 54 % de leur volume est classé en qualité 2.

Parmi les 47 % de volume que représente la catégorie bois d'œuvre en région Centre, 76 % proviennent des feuillus. Ce sont les chênes rouvre, 38 % du volume de bois d'œuvre, et pédonculé, 27 %, qui sont les essences produisant ce volume de meilleure qualité. Le pin sylvestre en fournit 11 %, ce chiffre représente 57 % de cette essence.

Fig. 10 : Volume de bois en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par essence et par classe de qualité



Tab. 9 : Volume de bois en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par essence et par classe de qualité

Essence	Bois d'œuvre Mm ³	Qualité 3 Mm ³	Total Mm ³
Chêne pédonculé	19 ± 2	16 ± 2	36 ± 3
Chêne rouvre	27 ± 3	21 ± 2	49 ± 5
Châtaignier	2 ± 1	6 ± 1	7 ± 2
Charme	ε	8 ± 1	8 ± 1
Autres feuillus	5 ± 1	18 ± 2	23 ± 2
Tous feuillus	54 ± 4	68 ± 4	123 ± 7
Pin maritime	5 ± 1	3 ± 1	8 ± 2
Pin sylvestre	8 ± 1	6 ± 1	14 ± 2
Pin laricio	2 ± 1	3 ± 1	6 ± 2
Autres conifères	2 ± 1	1 ± 1	3 ± 1
Tous conifères	17 ± 2	13 ± 2	30 ± 4
Toutes essences	71 ± 4	82 ± 4	153 ± 7

ε : < 0,5 Mm³

3.2 Surface terrière

3.2.1 Surface terrière estimée

La surface terrière de la région Centre est estimée à 20,3 millions de mètres carrés (Mm²), soit 6,3 % de la surface terrière française, ce qui la place en sixième position au niveau national.

88 % de cette surface terrière se situe en forêt privée ce qui est à rapprocher du volume sur pied fourni par la forêt privée (87 %). Ce chiffre atteint 93 % dans le Loir-et-Cher et 92 % dans l'Indre mais s'abaisse à 79 % dans le Loiret.

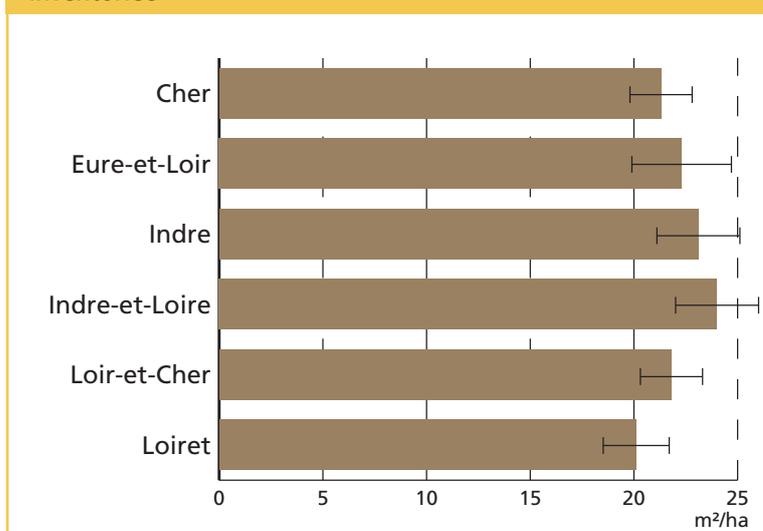
Tab. 10 : Surface terrière en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété

Territoire	Public	Privé	Total
	Mm ²	Mm ²	Mm ²
Cher	0,4 ± 0,1	3,4 ± 0,3	3,9 ± 0,3
Eure-et-Loir	0,2 ± 0,1	1,4 ± 0,2	1,6 ± 0,2
Indre	0,2 ± 0,1	2,6 ± 0,3	2,8 ± 0,3
Indre-et-Loire	0,4 ± 0,1	3,3 ± 0,4	3,7 ± 0,4
Loir-et-Cher	0,3 ± 0,1	4,3 ± 0,4	4,7 ± 0,4
Loiret	0,8 ± 0,1	2,9 ± 0,3	3,7 ± 0,3
Centre	2,4 ± 0,3	18,0 ± 0,8	20,3 ± 0,8

Tab. 11 : Surface terrière à l'hectare en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété

Territoire	Public	Privé	Total
	m ² /ha	m ² /ha	m ² /ha
Cher	18,7 ± 3,5	21,7 ± 1,7	21,3 ± 1,5
Eure-et-Loir	17,9 ± 4,8	23,0 ± 2,7	22,3 ± 2,4
Indre	20,2 ± 6,5	23,3 ± 2,2	23,1 ± 2,0
Indre-et-Loire	26,3 ± 3,7	23,8 ± 2,2	24,0 ± 2,0
Loir-et-Cher	18,7 ± 4,7	22,1 ± 1,6	21,8 ± 1,5
Loiret	20,1 ± 3,5	20,0 ± 1,8	20,1 ± 1,6
Centre	20,4 ± 1,9	22,2 ± 0,8	22,0 ± 0,7

Fig. 11 : Surface terrière à l'hectare en forêt de production inventoriée



La surface terrière à l'hectare en région Centre est estimée à 22,0 m²/ha, ce qui est un peu plus élevé que la moyenne nationale de 21,3 m²/ha. Cette surface terrière à l'hectare est plus faible en forêt publique, avec 20,4 m²/ha, alors que le volume hectare y est supérieur.

Trois départements dépassent les 22 m²/ha :

- l'Indre-et-Loire possède une surface terrière à l'hectare particulièrement élevée de 24,0 m²/ha qui atteint 26,3 m²/ha en forêt publique. Il se montre aussi très fourni en volume.
- l'Indre montre une surface terrière à l'hectare de 23,1 m²/ha ;
- l'Eure-et-Loir atteint 22,3 m²/ha.

Le Loiret a la particularité de ne montrer pratiquement aucune différence entre les surfaces terrières à l'hectare de la forêt publique et de la forêt privée : 20,1 et 20,0 m²/ha, ce qui n'était pas le cas en volume à l'hectare. Il a la plus faible surface terrière à l'hectare de la région.

Tab. 12 : Surface terrière en forêt de production inventoriée par essence et par catégorie de propriété

<i>Essence</i>	Public <i>Mm²</i>	Privé <i>Mm²</i>	Total <i>Mm²</i>
Chêne pédonculé	0,2 ± 0,1	4,5 ± 0,4	4,7 ± 0,4
Chêne rouvre	1,3 ± 0,2	4,1 ± 0,4	5,4 ± 0,4
Châtaignier	<i>n.s.</i>	1,1 ± 0,2	1,1 ± 0,2
Charme	0,2 ± 0,1	1,3 ± 0,2	1,5 ± 0,2
Autres feuillus	0,2 ± 0,1	3,7 ± 0,3	3,9 ± 0,3
Tous feuillus	1,9 ± 0,3	14,6 ± 0,8	16,5 ± 0,8
Pin maritime	<i>n.s.</i>	0,9 ± 0,3	1,0 ± 0,3
Pin sylvestre	0,3 ± 0,1	1,5 ± 0,3	1,8 ± 0,3
Pin laricio	<i>n.s.</i>	0,7 ± 0,2	0,8 ± 0,2
Autres conifères	<i>n.s.</i>	0,3 ± 0,1	0,3 ± 0,1
Tous conifères	0,5 ± 0,1	3,4 ± 0,4	3,9 ± 0,5
Toutes essences	2,4 ± 0,3	18,0 ± 0,8	20,3 ± 0,8

De manière analogue aux estimations de volume sur pied, les chênes rouvre (26 % du total) et pédonculé (23 %) ont des surfaces terrières très supérieures aux autres essences. Ils représentent respectivement 33 % et 28 % de la surface terrière des feuillus, la part totale des feuillus étant de 81 % (un pourcentage identique à la part des feuillus dans le volume global).

Parmi les conifères, la première essence est le pin sylvestre avec 1,8 Mm² ce qui correspond à 46 % de la surface terrière des conifères et 9 % du total des essences. Il provient pour 83 % des forêts privées.

Les surfaces terrières des pins maritime et laricio ne sont significatives qu'en forêt privée :

- 0,9 Mm², soit 26 % des conifères pour le pin maritime ;
- 0,7 Mm², soit 20 % des conifères pour le pin laricio.

3.2.2 Production de surface terrière

La production annuelle de surface terrière de la forêt est de 658 000 m² en région Centre, ce qui représente 6,4 % de la production annuelle nationale et place la région en cinquième position.

Cette production est la plus grande dans le Loir-et-Cher qui y contribue pour 23 % tandis que l'Eure-et-Loir n'en fournit que 8 % et l'Indre 13 %. Les trois autres départements ont une production très voisine de 19 % pour chacun.

Tab. 13 : Production annuelle de surface terrière en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par catégorie de propriété

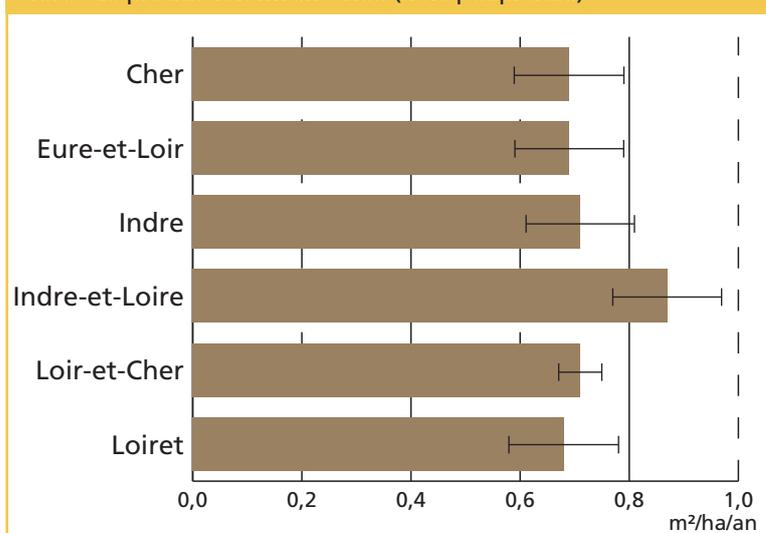
	Public	Privé	Total
<i>Territoire</i>	<i>10³m²/an</i>	<i>10³m²/an</i>	<i>10³m²/an</i>
Cher	11 ± 2	111 ± 11	122 ± 11
Eure-et-Loir	7 ± 3	44 ± 7	50 ± 7
Indre	5 ± 3	81 ± 10	86 ± 9
Indre-et-Loire	11 ± 5	116 ± 13	128 ± 13
Loir-et-Cher	9 ± 2	139 ± 11	148 ± 11
Loiret	25 ± 4	99 ± 10	124 ± 11
Centre	68 ± 9	590 ± 25	658 ± 25

Tab. 14 : Production annuelle à l'hectare de surface terrière en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
<i>Territoire</i>	<i>m²/ha/an</i>	<i>m²/ha/an</i>	<i>m²/ha/an</i>
Cher	0,5 ± 0,1	0,7 ± 0,1	0,7 ± 0,1
Eure-et-Loir	0,5 ± 0,2	0,7 ± 0,1	0,7 ± 0,1
Indre	0,4 ± 0,2	0,8 ± 0,1	0,7 ± 0,1
Indre-et-Loire	0,8 ± 0,2	0,9 ± 0,1	0,9 ± 0,1
Loir-et-Cher	0,5 ± 0,1	0,7 ± ε	0,7 ± ε
Loiret	0,6 ± 0,1	0,7 ± 0,1	0,7 ± 0,1
Centre	0,6 ± 0,1	0,7 ± ε	0,7 ± ε

ε : < 0,05 m²/ha/an

Fig. 12 : Production annuelle à l'hectare de surface terrière en forêt de production inventoriée (hors peupleraie)



L'Indre-et-Loire se montre particulièrement productive à l'hectare, tant en forêt publique que privée, avec une moyenne de 0,9 m²/ha/an.

Dans tous les départements, la forêt privée est plus productive que la forêt publique pour une moyenne régionale respectivement de 0,7 m²/ha/an contre 0,6 m²/ha/an.

Tab. 15 : Production annuelle de surface terrière en forêt de production inventoriée (hors peupleraie) par essence et par catégorie de propriété

<i>Essence</i>	Public <i>m²/an</i>	Privé <i>m²/an</i>	Total <i>m²/an</i>
Chêne pédonculé	3 ± 2	109 ± 10	112 ± 10
Chêne rouvre	30 ± 5	102 ± 10	132 ± 11
Châtaignier	<i>n.s.</i>	44 ± 8	45 ± 8
Charme	7 ± 3	53 ± 7	60 ± 8
Autres feuillus	8 ± 2	157 ± 15	164 ± 15
Tous feuillus	49 ± 7	465 ± 23	513 ± 23
Pin maritime	<i>n.s.</i>	33 ± 11	38 ± 12
Pin sylvestre	10 ± 4	46 ± 9	57 ± 10
Pin laricio	<i>n.s.</i>	36 ± 13	39 ± 13
Autres conifères	<i>n.s.</i>	10 ± 5	11 ± 5
Tous conifères	20 ± 7	126 ± 18	145 ± 19
Toutes essences	68 ± 9	590 ± 25	658 ± 25

La production annuelle de surface terrière des feuillus représente 78 % du total, soit 3,1 % de la surface terrière des feuillus.

Les chênes rouvre et pédonculé représentent respectivement 26 % et 22 % du total des feuillus mais aussi 20 % et 17 % du total régional toutes essences confondues.

Les 145 000 m²/an produits par les conifères représentent 22 % du total, soit 3,8 % de la surface terrière des conifères. Leur croissance est donc plus dynamique que celle des feuillus. 39 % de la production annuelle de surface terrière des conifères est le fait du pin sylvestre, 27 % provient du pin laricio et 26 % du pin maritime.

4 Gestion de la forêt

4.1 Distance de débardage

Tab. 16 : Surface de forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par distance de débardage

Centre	Distance de débardage			Total
	Jusqu'à 200 m	200 - 500 m	Plus de 500 m	
<i>Propriété</i>	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Public	94 ± 8	22 ± 6	n.s.	116 ± 8
Privé	554 ± 21	223 ± 17	32 ± 7	810 ± 19
Total	648 ± 22	245 ± 18	33 ± 7	926 ± 18

Les forêts de la région Centre sont bien desservies. Seuls 4 % de la surface sont situés à plus de 500 m d'une route accessible aux camions, quasi-exclusivement en forêt privée. Globalement, 70 % des surfaces sont situées à moins de 200 m d'une route accessible aux camions. Ce taux atteint 81 % en forêt publique.

Fig. 13 : Surface de forêt de production inventoriée par distance de débardage

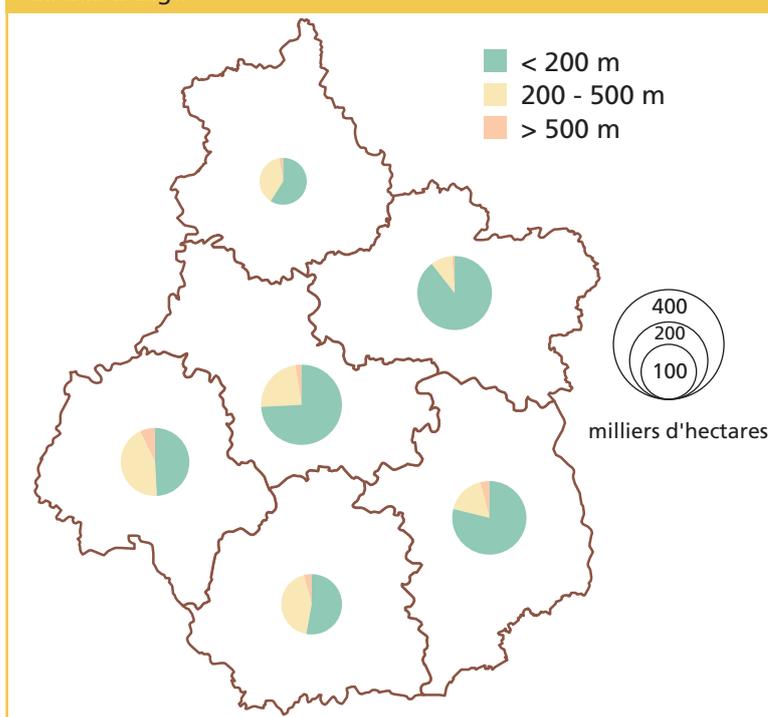
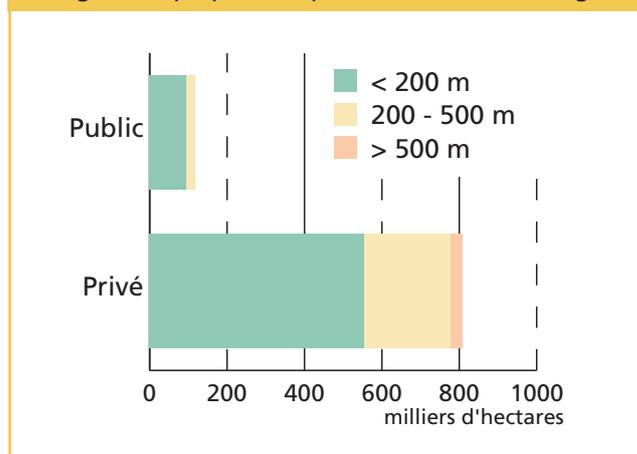


Fig. 14 : Surface de forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par distance de débardage



En forêt privée, 28 % des surfaces sont situées à plus de 200 m d'une route accessible aux camions.

Ce sont essentiellement les départements du sud-ouest de la région, Indre et Indre-et-Loire qui affichent la plus grosse proportion de dessertes à plus de 200 m, respectivement 47 % et 51 %.

Dans le Loiret, les forêts sont particulièrement accessibles ; 89 % des surfaces sont situées à moins de 200 m d'une route accessible aux camions.

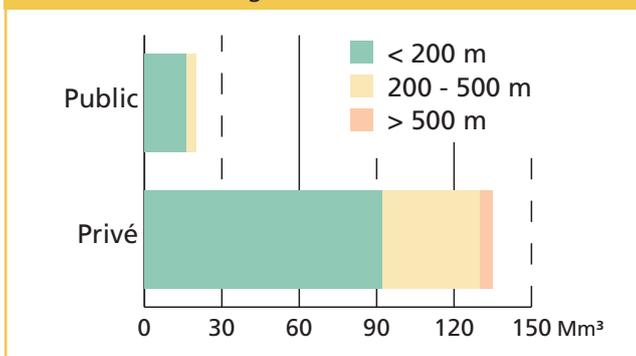
Tab. 17 : Surface de forêt de production inventoriée par distance de débardage

Territoire	Distance de débardage		Total
	Jusqu'à 200 m	Plus de 200 m	
<i>Territoire</i>	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Cher	142 ± 9	38 ± 7	181 ± 8
Eure-et-Loir	43 ± 7	30 ± 6	73 ± 6
Indre	64 ± 8	57 ± 8	121 ± 7
Indre-et-Loire	76 ± 9	78 ± 9	153 ± 8
Loir-et-Cher	159 ± 10	55 ± 8	215 ± 8
Loiret	163 ± 9	20 ± 5	183 ± 8
Centre	648 ± 22	278 ± 18	926 ± 18

Tab. 18 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par distance de débardage

Centre	Distance de débardage			Total
	Jusqu'à 200 m	200 - 500 m	Plus de 500 m	
<i>Propriété</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>
Public	16 ± 3	4 ± 2	n.s.	20 ± 3
Privé	92 ± 6	38 ± 4	5 ± 2	135 ± 7
Total	108 ± 7	42 ± 5	5 ± 2	155 ± 7

Fig. 15 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par distance de débardage



De même qu'en surface, 70 % des volumes de bois de la région Centre sont situés à moins de 200 m d'une route accessible aux camions. En forêt publique le taux atteint 79 %. Ce chiffre est particulièrement élevé dans le Loiret, avec 89 %. 32 % du volume de la forêt privée est situé à plus de 200 m d'une route accessible aux camions. Une nouvelle fois, ce sont l'Indre et l'Indre-et-Loire qui affichent la plus grosse proportion de volume à plus de 200 m, respectivement 47 % et 50 %. Ces pourcentages sont équivalents à celles de la surface.

Tab. 19 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par distance de débardage

Territoire	Distance de débardage		Total
	Jusqu'à 200 m	Plus de 200 m	
<i>Territoire</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>
Cher	24 ± 3	6 ± 2	30 ± 3
Eure-et-Loir	8 ± 2	6 ± 2	13 ± 2
Indre	11 ± 2	10 ± 2	20 ± 3
Indre-et-Loire	14 ± 3	14 ± 3	27 ± 3
Loir-et-Cher	27 ± 3	9 ± 2	36 ± 3
Loiret	25 ± 3	3 ± 1	28 ± 3
Centre	108 ± 7	47 ± 5	155 ± 7

Fig. 16 : Distance de débardage d'un point d'inventaire

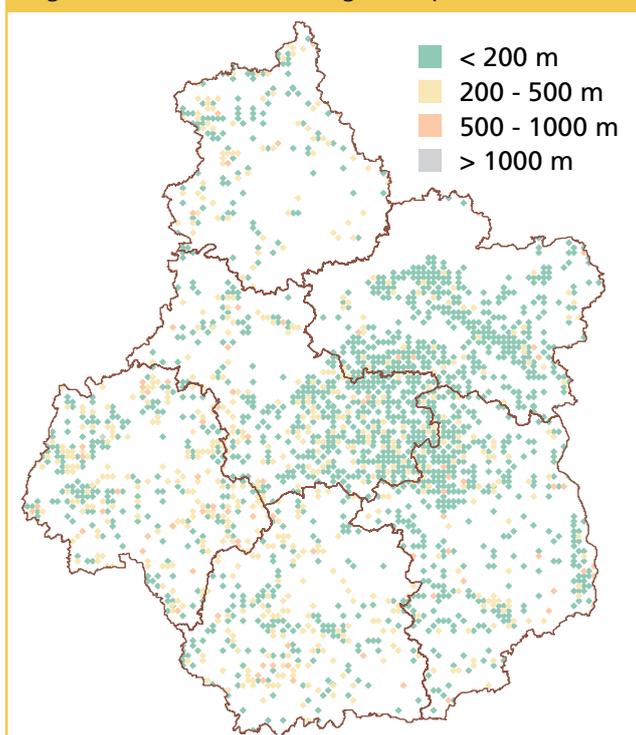
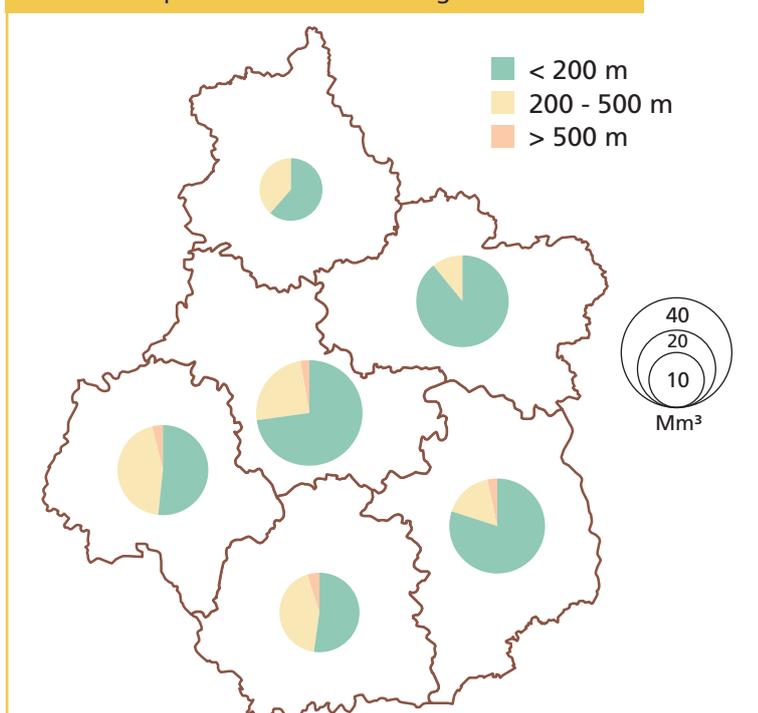


Fig. 17 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par distance de débardage



4.2 Exploitabilité

Tab. 20 : Surface de forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par classe d'exploitabilité

Centre	Classe d'exploitabilité		
	Facile	Moins facile	Total
<i>Propriété</i>	<i>1 000 ha</i>	<i>1 000 ha</i>	<i>1 000 ha</i>
Public	114 ± 8	<i>n.s.</i>	116 ± 8
Privé	746 ± 20	64 ± 10	810 ± 19
Total	860 ± 20	66 ± 10	926 ± 18

Dans le cas de la région Centre, les surfaces ont été regroupées en deux classes : « facile » et « moins facile » (qui regroupe les exploitabilités moyenne, difficile et très difficile, cette dernière étant quasi-inexistante).

Globalement, 93 % des surfaces de forêt de la région Centre sont considérées comme faciles à exploiter. En forêt publique, ce taux atteint 98 %. En forêt privée, il est de 92 %.

Fig. 18 : Surface de forêt de production inventoriée par classe d'exploitabilité

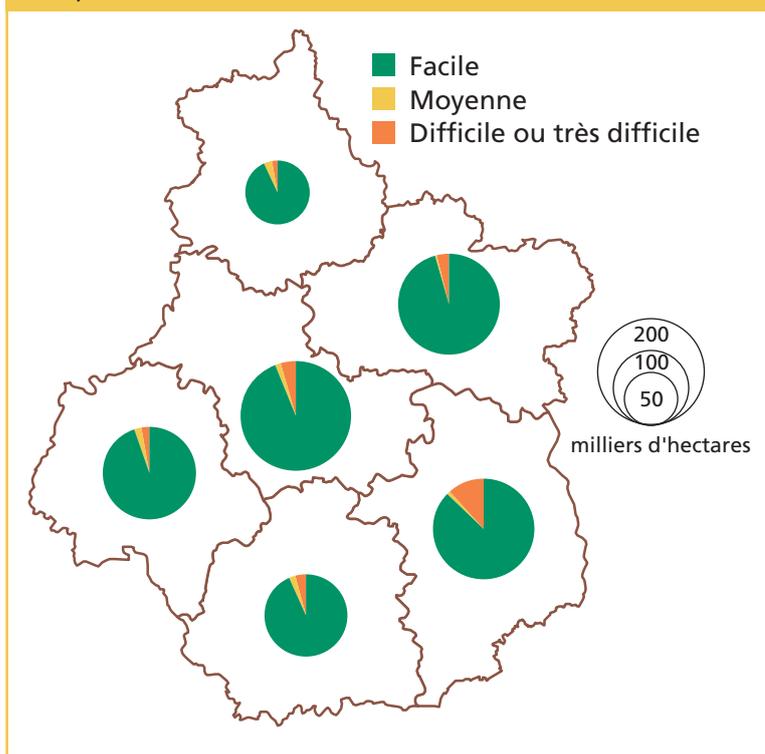
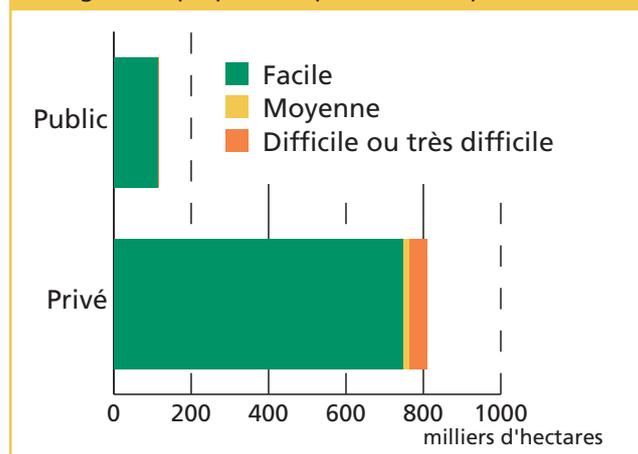


Fig. 19 : Surface de forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par classe d'exploitabilité



7 % des surfaces régionales sont estimées moins faciles à exploiter et sont situées à 96 % en forêt privée.

Dans deux départements, le Loiret et l'Indre-et-Loire, 95 % des surfaces sont estimées faciles à exploiter. Ce taux est de 94 % dans le Loir-et-Cher. Dans l'Indre et l'Eure-et-Loir, 93 % des surfaces sont faciles à exploiter. Le Cher est le seul département où le taux de surface à exploiter de la classe « moins facile à exploiter » dépasse les 10 %, avec 13 %.

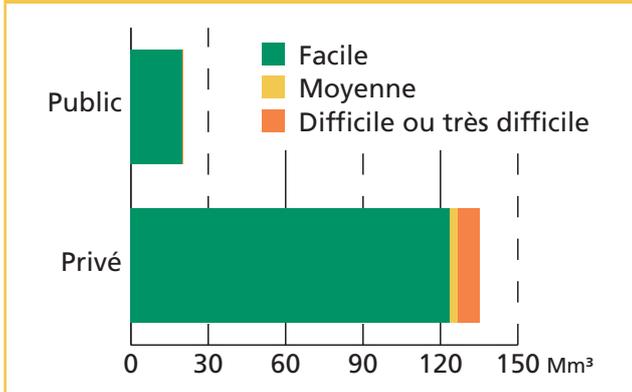
Tab. 21 : Surface de forêt de production inventoriée par classe d'exploitabilité

Territoire	Classe d'exploitabilité		
	Facile	Moins facile	Total
<i>Territoire</i>	<i>1 000 ha</i>	<i>1 000 ha</i>	<i>1 000 ha</i>
Cher	158 ± 9	23 ± 6	181 ± 8
Eure-et-Loir	68 ± 6	<i>n.s.</i>	73 ± 6
Indre	113 ± 8	<i>n.s.</i>	121 ± 7
Indre-et-Loire	145 ± 8	<i>n.s.</i>	153 ± 8
Loir-et-Cher	202 ± 9	<i>n.s.</i>	215 ± 8
Loiret	174 ± 9	<i>n.s.</i>	183 ± 8
Centre	860 ± 20	66 ± 10	926 ± 18

Tab. 22 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par classe d'exploitabilité

Centre	Classe d'exploitabilité		
	Facile	Moins facile	Total
<i>Propriété</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>
Public	20 ± 3	n.s.	20 ± 3
Privé	124 ± 7	11 ± 3	135 ± 7
Total	144 ± 7	12 ± 3	155 ± 7

Fig. 20 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par catégorie de propriété et par classe d'exploitabilité



En volume, nous retrouvons cette même facilité d'exploitation pour 93 % des volumes régionaux. Comme pour les surfaces, 92 % des volumes de la forêt privée sont considérés comme facilement exploitables et 98 % en forêt publique.

De même qu'en surface, le taux de volume facilement exploitable du Cher, 86 %, est le seul inférieur à 90 %.

C'est dans le Loiret que l'on trouve le pourcentage le plus élevé de volume facilement exploitable, 96 %, suivi de près par l'Indre-et-Loire (95 %), l'Eure-et-Loir (94 %), le Loir-et-Cher (93 %) et l'Indre (92 %).

Tab. 23 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par classe d'exploitabilité

Territoire	Classe d'exploitabilité		
	Facile	Moins difficile	Total
<i>Territoire</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>	<i>Mm³</i>
Cher	26 ± 3	4 ± 1	30 ± 3
Eure-et-Loir	12 ± 2	n.s.	13 ± 2
Indre	19 ± 3	2 ± 1	20 ± 3
Indre-et-Loire	26 ± 3	n.s.	27 ± 3
Loir-et-Cher	34 ± 3	3 ± 2	36 ± 3
Loiret	27 ± 3	1 ± 1	28 ± 3
Centre	144 ± 7	12 ± 3	155 ± 7

Fig. 21 : Exploitabilité d'un point d'inventaire

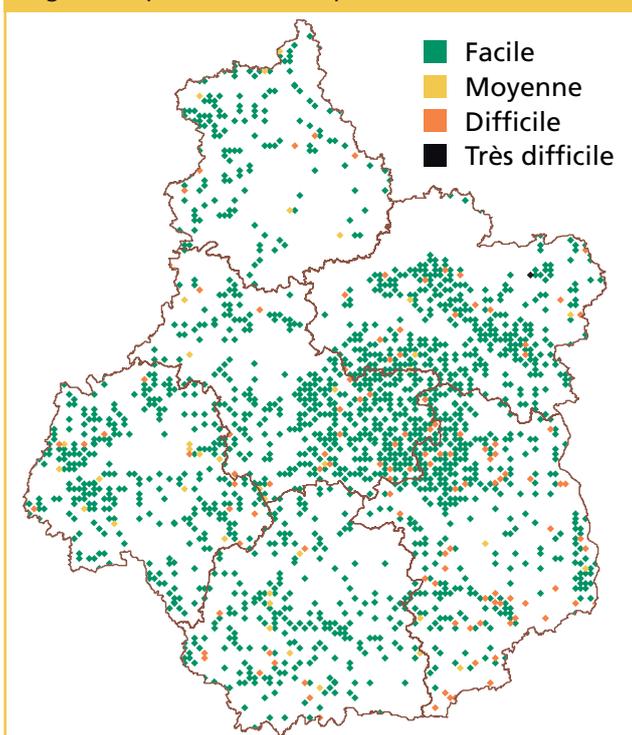
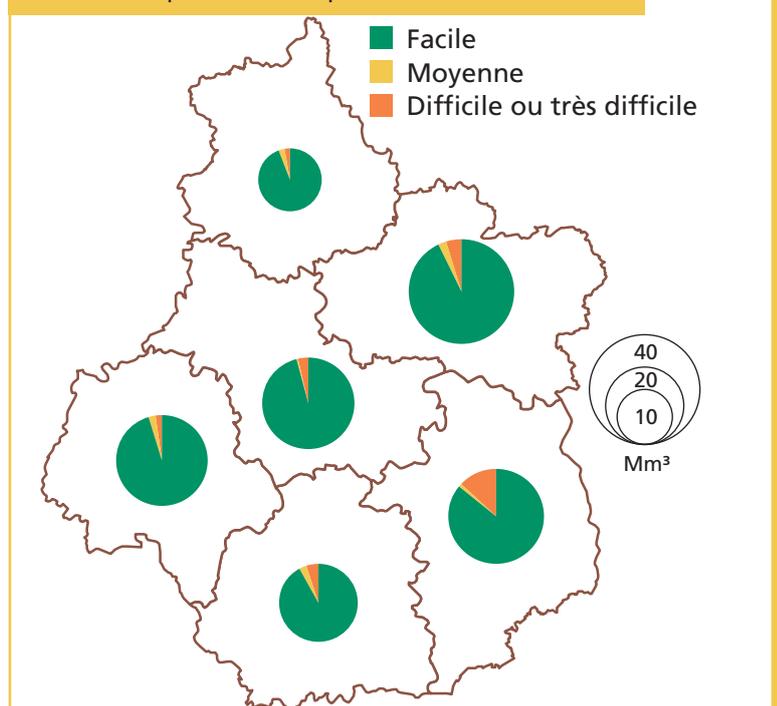


Fig. 22 : Volume de bois en forêt de production inventoriée par classe d'exploitabilité

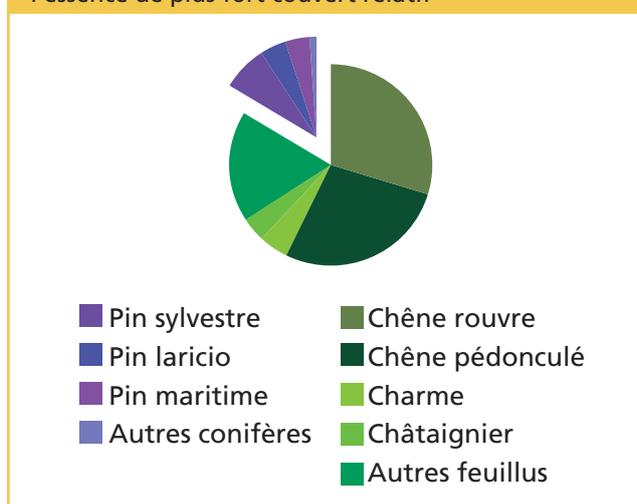


5 Diversité de la forêt

5.1 Composition du couvert

5.1.1 Surface de forêt par essence principale

Fig. 23 : Répartition de la surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée selon l'essence de plus fort couvert relatif



La répartition de la surface de forêt de production selon l'essence de plus fort couvert relatif confirme la large prédominance des feuillus (84 %), sur les conifères (16 %) en région Centre.

Le chêne rouvre occupe la première place des essences feuillues, soit 36 % des surfaces de feuillus. La deuxième place revient au chêne pédonculé qui en représente 33 %.

En ce qui concerne les conifères, les pins sont majoritaires. Le pin sylvestre représente à lui seul 44 % des surfaces de conifères.

Nous retrouvons donc là la prépondérance des quelques essences déjà notées précédemment dans le cas du volume sur pied.

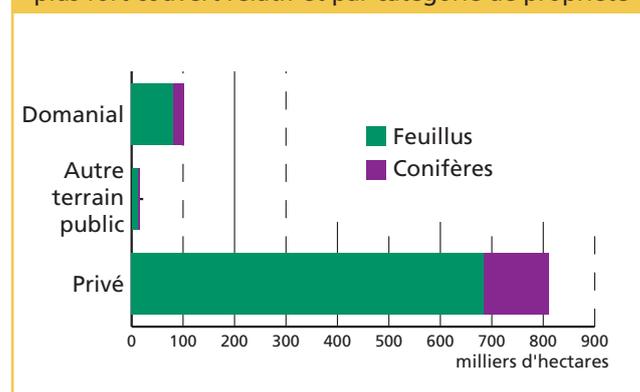
Tab. 24 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée par essence principale et par catégorie de propriété

	Public	Privé	Total
Essence	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Chêne pédonculé	<i>n.s.</i>	244 ± 18	256 ± 19
Chêne rouvre	70 ± 9	206 ± 17	276 ± 19
Châtaignier	0	35 ± 8	35 ± 8
Charme	<i>n.s.</i>	40 ± 8	44 ± 9
Autres feuillus	<i>n.s.</i>	160 ± 16	165 ± 16
Tous feuillus	92 ± 9	684 ± 21	776 ± 22
Pin maritime	<i>n.s.</i>	29 ± 7	34 ± 7
Pin sylvestre	<i>n.s.</i>	54 ± 9	66 ± 10
Pin laricio	<i>n.s.</i>	34 ± 8	40 ± 8
Autres conifères	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
Tous conifères	24 ± 6	126 ± 14	150 ± 15
Toutes essences	116 ± 8	810 ± 19	926 ± 18

En forêt publique, seul le chêne rouvre atteint une surface significative. Même si ceci s'explique par la faiblesse des surfaces de forêt publique de la région Centre, il représente 76 % de la surface feuillue publique et seulement 30 % de la surface feuillue privée.

79 % des forêts publiques ont pour essence principale un feuillu, soit moins que la moyenne régionale (84 %). 21% des forêts publiques ont ainsi pour essence principale un conifère contre 16 % en forêt privée. Dans les deux cas, ce sont des pins, à de rares exceptions.

Fig. 24 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée selon le groupe d'essences de plus fort couvert relatif et par catégorie de propriété



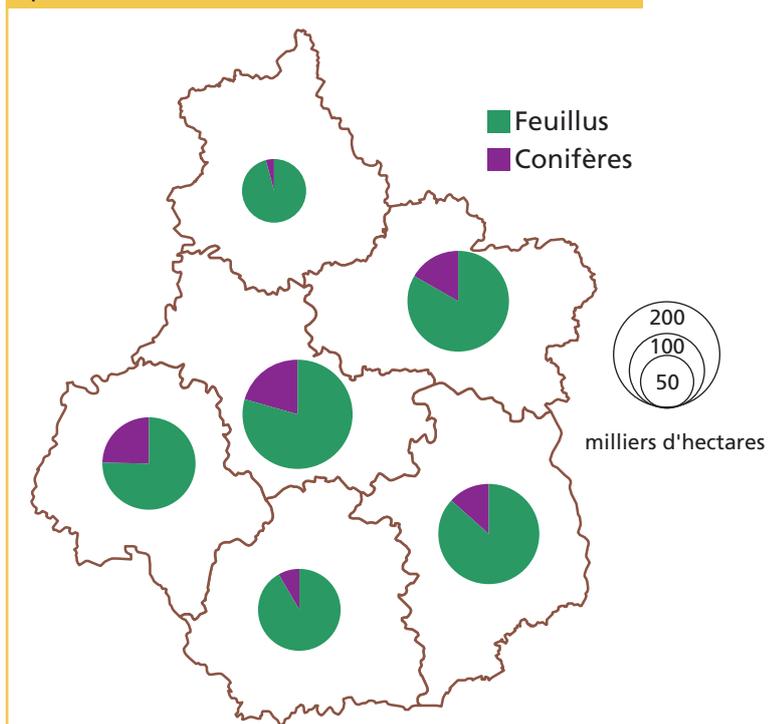
Tab. 25 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée selon le groupe d'essences de plus fort couvert relatif

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Total
<i>Essence</i>	<i>1 000 ha</i>						
Tous feuillus	157 ± 10	70 ± 6	111 ± 8	116 ± 9	171 ± 10	153 ± 10	776 ± 22
Tous conifères	24 ± 6	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	38 ± 7	44 ± 8	30 ± 7	150 ± 15
Toutes essences	181 ± 8	73 ± 6	121 ± 7	153 ± 8	215 ± 8	183 ± 8	926 ± 18

Malgré la prépondérance des surfaces dont l'essence principale est un feuillu, on note des différences d'un département à l'autre.

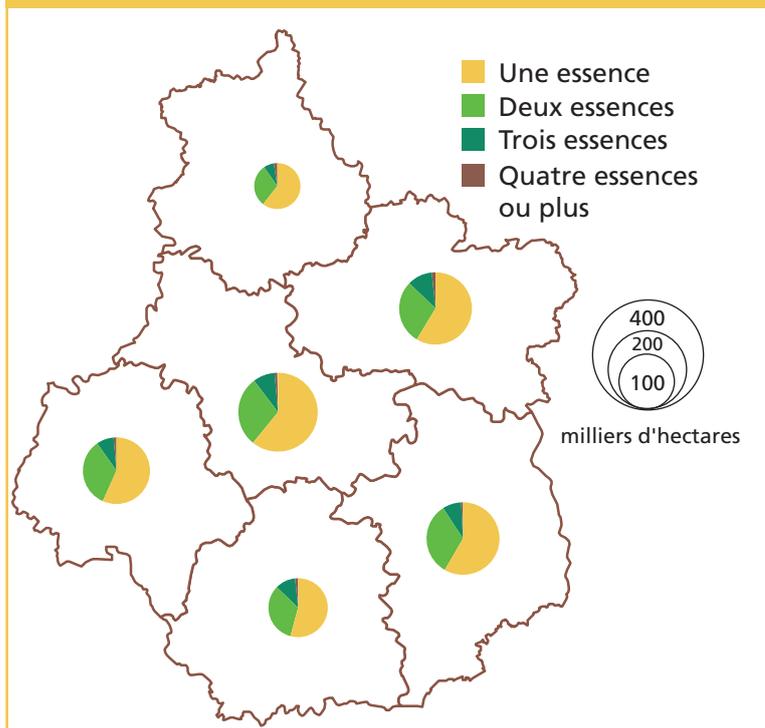
Ainsi, en Eure-et-Loir les conifères représentent 5 % de la surface de forêt alors que dans l'Indre-et-Loire leur surface représente 25 %. Dans le Loir-et-Cher, ils représentent 20 %, 16 % dans le Loiret, 13 % dans le Cher et 9 % dans l'Indre.

Fig. 25 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée selon le groupe d'essences de plus fort couvert relatif



5.1.2 Nombre d'essences dans la strate recensable

Fig. 26 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins 15 % de couvert absolu dans la strate recensable selon la diversité de cette strate



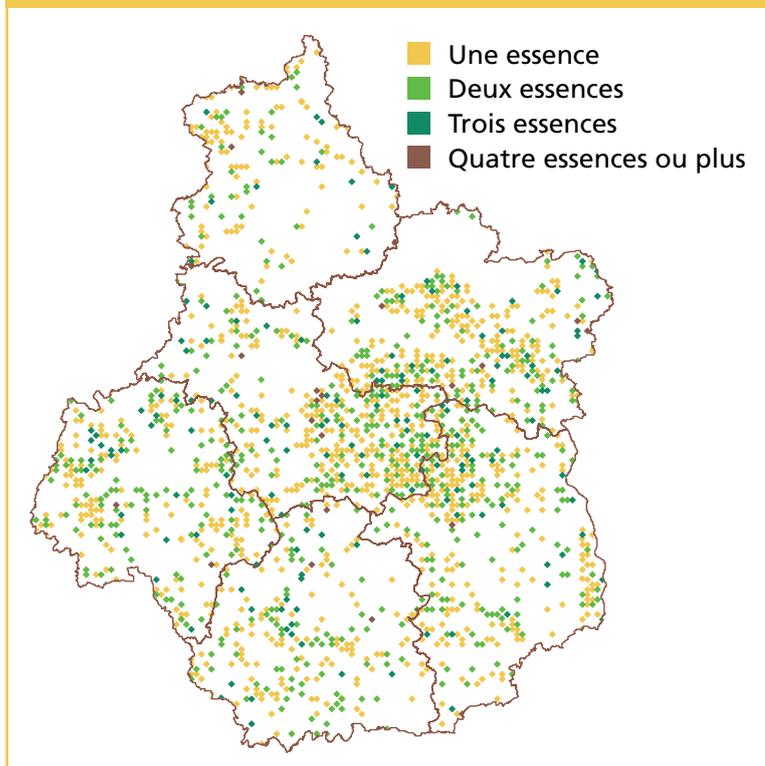
58 % des peuplements recensables de la région sont monospécifiques (à une seule essence pure ou prépondérante), ce qui est au-dessus de la moyenne nationale. L'amplitude des variations d'un département à l'autre reste assez faible puisque la fourchette va de 54 % pour l'Indre à 61 % pour le Loir-et-Cher et l'Eure-et-Loir. L'Indre-et-Loire est à 57 %, le Loiret et le Cher sont à la moyenne régionale.

Les 42 % de peuplements classés « à deux essences ou plus » sont constitués à 74 % de peuplements à deux essences.

La première essence de peuplement monospécifique est le chêne rouvre. Il constitue un peuplement monospécifique sur 66 % de la surface où il est l'essence principale. 53 % des surfaces de chêne pédonculé sont aussi des peuplements monospécifiques.

Les trois essences de pins présents en région Centre, sont conduites sur 71 % de leur surface en peuplement monospécifique.

Fig. 27 : Répartition des points en forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins 15 % de couvert absolu dans la strate recensable selon la diversité de cette strate



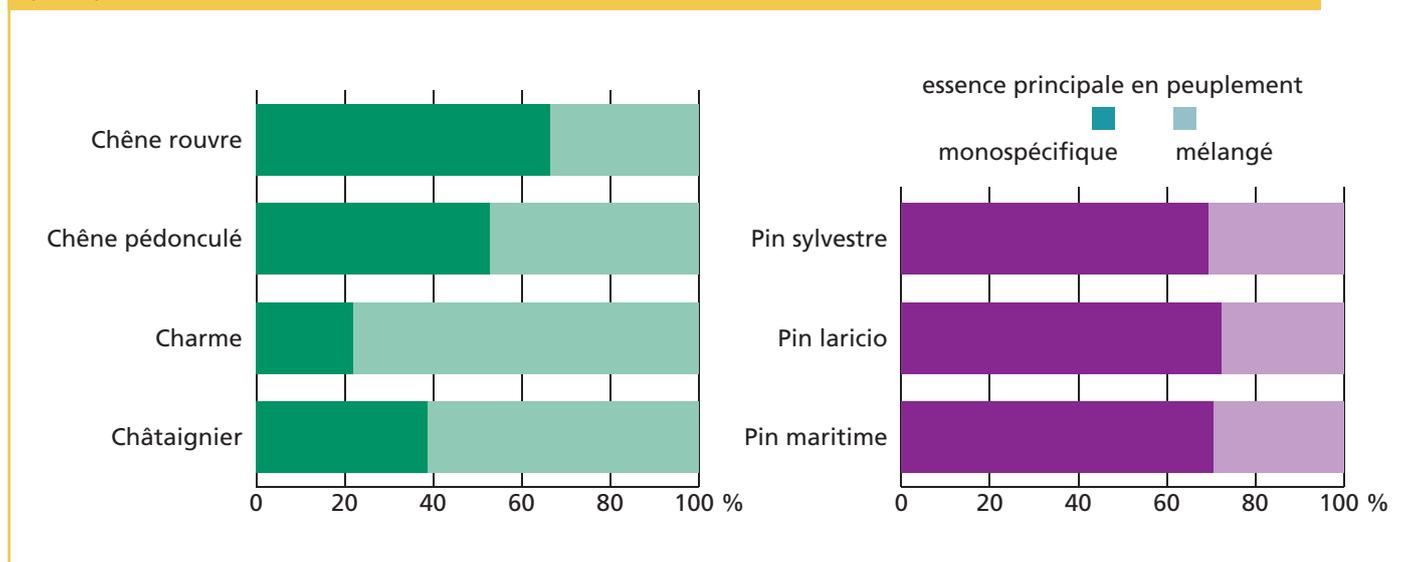
Tab. 26 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins 15 % de couvert absolu dans la strate recensable selon la diversité de cette strate

	Peuplement monospécifique	Peuplement à deux essences ou plus	Total
<i>Territoire</i>	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Cher	101 ± 10	72 ± 10	173 ± 8
Eure-et-Loir	42 ± 7	27 ± 6	70 ± 6
Indre	62 ± 8	52 ± 8	115 ± 7
Indre-et-Loire	83 ± 9	64 ± 9	147 ± 8
Loir-et-Cher	125 ± 11	80 ± 10	205 ± 8
Loiret	101 ± 10	71 ± 10	173 ± 9
Centre	515 ± 22	367 ± 22	882 ± 19

Tab. 27 : Comparaison entre la surface où une essence est l'essence principale et la part de cette surface où elle constitue un peuplement monospécifique

	Surface où l'essence est principale	dont surface où l'essence constitue un peuplement monospécifique	Part en peuplement monospécifique
<i>Essence</i>	1 000 ha	1 000 ha	%
Chêne pédonculé	256 ± 19	135 ± 15	53
Chêne rouvre	276 ± 19	183 ± 16	66
Châtaignier	35 ± 8	<i>n.s.</i>	39
Charme	44 ± 9	<i>n.s.</i>	22
Autres feuillus	165 ± 16	70 ± 11	42
Tous feuillus	776 ± 22	412 ± 22	53
Pin maritime	34 ± 7	24 ± 6	70
Pin sylvestre	66 ± 10	46 ± 9	69
Pin laricio	40 ± 8	29 ± 7	72
Autres conifères	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	50
Tous conifères	150 ± 15	104 ± 13	69
Toutes essences	926 ± 18	515 ± 22	56

Fig. 28 : Part de la surface où une essence constitue un peuplement monospécifique, quand elle est l'essence principale



5.1.3 Importance relative des essences dans les peuplements mélangés

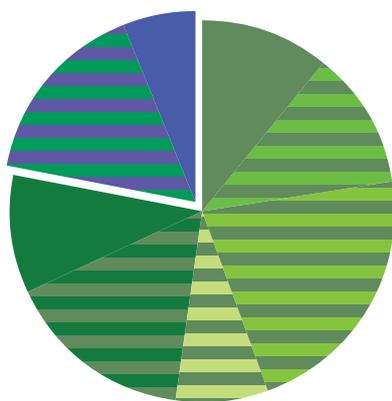
Tab. 28 : Surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins deux essences de couvert relatif supérieur à 15 % dans la strate recensable, sans que l'une n'atteigne 75 %, selon le mélange

Composition	Surface 1 000 ha	Taux %
Mélanges de chênes ¹	41 ± 8	11
Mélanges de chêne ¹ et de châtaignier	43 ± 9	12
Mélanges de chêne ¹ et de charme	79 ± 11	22
Mélanges de chêne ¹ et de bouleau	29 ± 8	8
Mélanges de chêne ¹ et d'autres feuillus	59 ± 10	16
Autres mélanges de feuillus	35 ± 8	10
Mélanges de pins ² et de feuillus	60 ± 10	16
Autres mélanges de conifères avec ou sans feuillus	21 ± 6	6
Tous peuplements mélangés	367 ± 22	100

¹: chêne rouvre, pédonculé ou pubescent

²: pin maritime ou pin sylvestre

Fig. 29 : Répartition de la surface de forêt de production inventoriée effectivement boisée avec au moins deux essences de couvert relatif supérieur à 15 % dans la strate recensable, sans que l'une n'atteigne 75 %, selon le mélange



- Mélanges de chênes
- Mélanges de chêne et de châtaignier
- Mélanges de chêne et de charme
- Mélanges de chêne et de bouleau
- Mélanges de chêne et d'autres feuillus
- Autres mélanges de feuillus
- Mélanges de pins et de feuillus
- Autres mélanges de conifères avec ou sans feuillus

Les peuplements mélangés de feuillus sont essentiellement composés de chênes (88 % de ces peuplements en contiennent).

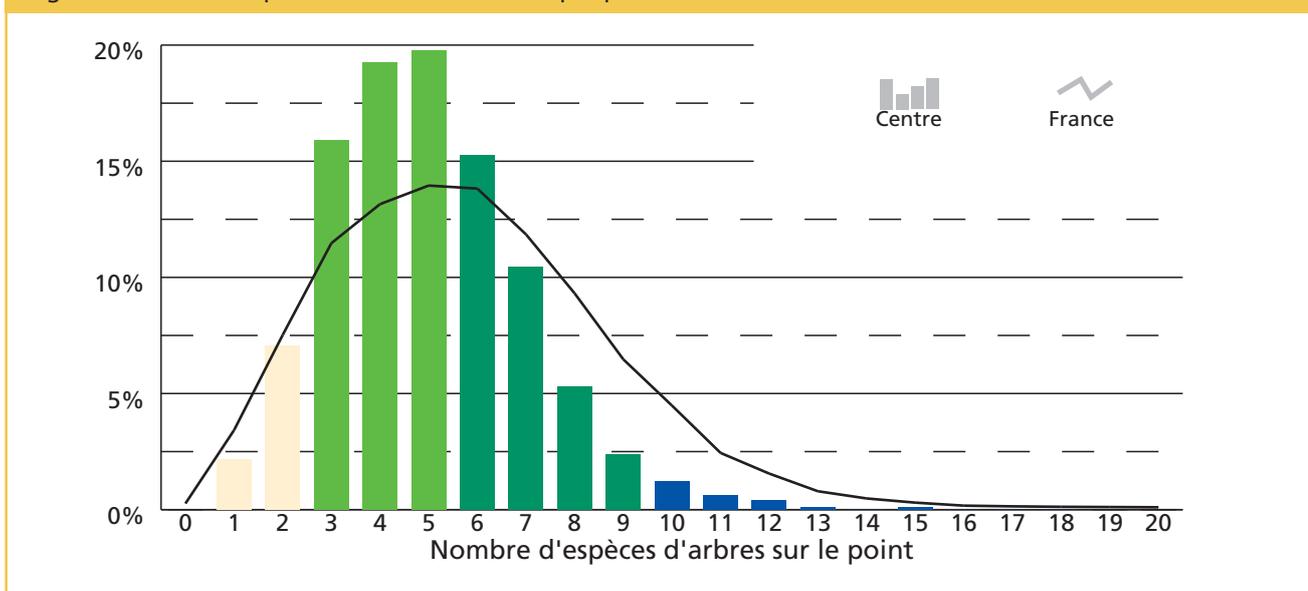
Les peuplements mélangés avec des conifères sont essentiellement composés de pins (au moins les trois quarts de ces peuplements en contiennent).

Le mélange chêne-charme est le plus courant (22 %). Le mélange pins-feuillus est relativement important (16 %) de même que chêne-autres feuillus (autres que charme, châtaignier et bouleau).

5.2 Richesse en espèces

5.2.1 Arbres

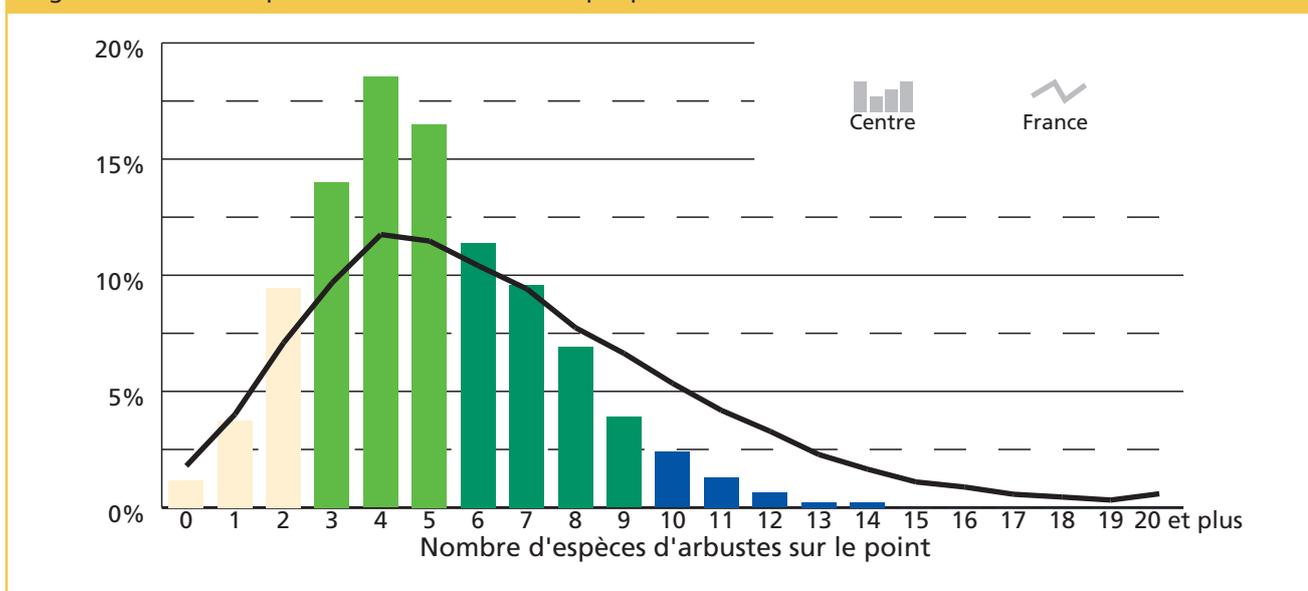
Fig. 30 : Nombre d'espèces d'arbres différentes par placette de 700 m²



En région Centre, le nombre d'espèces d'arbres par placette varie entre 1 et 15 ce qui est plus resserré que sur l'ensemble de la France. La classe à cinq espèces d'arbres est la plus fréquente avec un peu moins de 20 % des placettes mais celle-ci est suivie de près par la classe à quatre espèces d'arbres. Les classes à trois et six espèces sont très proches, 16 % et 15 %. Ces cinq classes regroupent à elles seules près de 70 % des placettes régionales. C'est ce regroupement du nombre d'espèces d'arbres entre trois et sept espèces qui caractérise le mieux la région Centre par rapport au plus grand étalement national. La richesse moyenne des placettes en espèces d'arbres de la région est inférieure à celle de la France.

5.2.2 Arbustes

Fig. 31 : Nombre d'espèces d'arbustes différentes par placette de 700 m²



Si au niveau français, le nombre d'espèces arbustives est souvent plus élevé que le nombre d'espèces d'arbres, ce phénomène ne s'observe guère en région Centre car la fourchette va de 0 à 14 espèces.

Le nombre d'espèces d'arbustes le plus fréquemment rencontrés sur les placettes est de quatre, sur environ 18 % des placettes. Cette classe est suivie de près par celle des placettes à cinq espèces d'arbustes qui représentent environ 16 % des placettes puis celle des placettes à trois espèces, 14 %. Ainsi, la moitié des placettes accueille entre trois et cinq espèces d'arbustes, ce qui est très resserré par rapport à la moyenne nationale. Par rapport à la moyenne nationale, les placettes accueillant plus de neuf arbustes sont peu représentées.

Inventaire forestier national
Château des Barres
F - 45290 Nogent-sur-Vernisson
Téléphone : +33 (0)2 38 28 18 00
Télécopie : +33 (0)2 38 28 18 28
Courriel : nogent@ifn.fr



INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

*L'IFN sur Internet
www.ifn.fr*

ISSN : 1952-9813
ISBN : 978-2-11-128075-5
Dépôt légal : décembre 2010
© IFN